



RESERVATION DE STATIONNEMENT POUR UN DEMENAGEMENT PAR UN PROFESSIONNEL
Année 2019

Délai d'instruction : 15 JOURS MINIMUM avant la date du déménagement

- 1 Ce formulaire complété doit être renvoyé directement au service VOIRIE : uniquement par mail circulation.voirie@versailles.fr
2 Votre R.I.B. est à joindre obligatoirement à ce formulaire pour des données comptables.
3 Le paiement s'effectue auprès de la Trésorerie municipale - 82 bis, avenue de Paris - 78000 Versailles
tel : 01 39 53 13 00 - par carte bleue ou par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public - Joindre une copie de cette demande à votre paiement.

DEMANDEUR :
NOM de la Société :
Forme juridique de la société :
ADRESSE :
VILLE :
TELEPHONE / FAX :
Email :
N° SIRET :

NOM DU CLIENT :

Adresse de la réservation de stationnement :
Date : 2019
Heure d'arrivée prévue du camion :
Stationnement pour : [ ] camion (s) [ ] monte-meubles

2ème adresse (si votre client ne quitte pas Versailles) :
Date : 2019
Heure d'arrivée prévue du camion :
Stationnement pour : [ ] camion (s) [ ] monte-meubles

Je m'engage à régler, au plus tard la veille du déménagement, cette prestation s'élevant à 162,20 € par jour (219,30 € les dimanches et jours fériés) soit la somme de €

Fait à

Signature et cachet de la société :

Le

En conformité avec les dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez vous à : correspondant.cnij@versailles.fr